

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER THEMATIQUE DU MARDI 11 OCTOBRE 2022

Concertation préalable sur le projet d'extension du réseau de tramway

Le premier atelier thématique a eu lieu mardi 11 octobre, au MOHO, situé 16 bis Quai Amiral Hamelin à Caen.

Répartis en deux groupes, les dix participants ont mené une réflexion commune afin de répondre à la question suivante : **une fois le tramway inséré dans l'espace public, comment vais-je circuler en voiture ?**



En présence de :

- Frédéric NORAIS, Directeur du Projet Tramway de Caen la mer;
- Maxime LE CHARPENTIER, Directeur des Mobilités de Caen la mer ;
- Alexis ESTIENNE, Direction des mobilités de Caen la mer ;
- Eugénie FAIVRE-PICARD, Service communication Caen la mer ;
- Bruno BOUSSION et Rémi WACOGNE ; garants de la CNDP ;
- Animation des échanges par l'association Choisir la médiation en Normandie.

L'objectif de cet atelier était de recueillir les avis et suggestions des participants sur les plans de circulation proposés par Caen la mer, dans le cadre du projet tramway.

Ordre du jour de l'atelier :

1. Introduction par Frédéric Norais :
 - présentation de l'atelier et de son déroulement ;
 - présentation du projet d'extension du réseau de tramway ;
 - retour sur la démarche de concertation et des modalités de participation ;
 - état des lieux des déplacements sur le territoire ;
 - présentation des plans de circulation proposés par la Communauté urbaine sur trois secteurs à enjeux : rue du Chemin Vert / rue du Carel et rue Damozanne / rue Bayeux et rue Guillaume le Conquérant
2. Réflexion et échanges par groupe, sur chacun des secteurs ciblés ;
3. Restitution par les rapporteurs des deux groupes de travail.

Echanges avec les participants :

INTRODUCTION :

Frédéric Norais introduit l'atelier en rappelant qu'il s'agit d'une action menée dans le cadre de la concertation préalable qui a lieu depuis le 30 septembre et jusqu'au 30 novembre 2022, sous l'égide de la CNDP, dont les deux garants sont les représentants.

S'en suit une projection de la vidéo de présentation du projet d'extension du tramway. Les types d'insertion, les impacts sur la circulation une fois le tramway inséré sur l'espace public sont ensuite abordés.

SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS DES GROUPES DE TRAVAIL :

Secteur rue Chemin Vert :

Propositions du groupe 1 :

- Une bonne circulation est notée sur ce secteur ;
- Il est proposé de retravailler le carrefour situé au niveau des rues de Bourgogne et d'Authie. Maintien du sens de circulation ;
- Etudier la possibilité de faire demi-tour dans les rues dont l'accès serait condamné ;
- A priori, peu d'inquiétude sur le stationnement futur des riverains dans ce secteur.

Propositions du groupe 2 :

il est proposé d'effectuer un retournement de circulation au niveau de la rue Molière et prévoir des stationnements à proximité des commerces.

Secteur rues Carel et Damozanne :

Propositions du groupe 1 :

- Prévoir un accès pour les bus, au parking situé en contrebas du gymnase de la Haie Vigné ;
- Revoir la possibilité de maintenir un double sens sur le haut de Damozanne ;
- Eviter une liaison entre les rues Damozanne et Caponière et maintenir le mur d'enceinte le long de la rue Damozanne.

Propositions du groupe 2 :

- Mettre en sens unique la rue du Clos Caillet et la rue de Bretagne en direction de la rue Damozanne ;
- Maintenir le stationnement en haut de la rue Damozanne ainsi que l'accès au parking de la Haie Vigné.

Secteur rue Guillaume le Conquérant :

Propositions du groupe 1 :

- Tester l'hypothèse du tracé A pendant 1 à 2 mois, sans circulation automobile avant de se décider.
- Desserte du parking extérieur situé derrière l'Hôtel de Ville : faire circuler les voitures dans la cour intérieure de l'Hôtel de Ville serait compliqué. Ce groupe se positionne contre la proposition faite par Caen la mer d'y accéder par la rue Caponière ;
- Mettre la rue Caponière en sens unique montant ;
- Utiliser la partie du tracé Bau sein de l'EPSM Caen pour en faire une voirie, dans le cas où l'hypothèse du tracé A serait retenu ;
- L'accès à la rue de Bretagne semble compliqué, y compris par la rue de Bayeux.

Propositions du groupe 2 :

- Appréhension sur la proposition faite par Caen la mer de reporter le flux de circulation automobile sur les rues de Bretagne et Damozanne. Cela pourrait engendrer une augmentation conséquente du trafic sur la rue du Carel ;
- Maintenir un accès et du stationnement à proximité des établissements scolaires ;
- Inquiétude sur la gestion de la circulation du tramway en voie unique dans ce secteur, notamment en cas de panne des batteries.

Réponse de Frédéric Norais : la circulation automobile serait dans ce cas, reportée sur les boulevards.

- Souhaite que la cour intérieure de l'Hôtel de Ville soit préservée et ne devienne pas un axe de report pour la circulation automobile. Souligne qu'il y a un afflux d'enfants avec les écoles situées dans ce secteur ;
- Reste la difficulté d'accès au parking Monseigneur des Hameaux.

CONCLUSIONS

- Il est rappelé que d'autres rendez-vous (réunions publiques, permanences, marches, etc.) sont prévus jusqu'à fin novembre.
- Il est rappelé les modalités pour apporter les contributions.
- L'atelier est déclaré terminé.